



COMPTE-RENDU DE LA REUNION DES COMITES DE QUARTIERS

GARE et CENTRE-VILLE

JEUDI 24 SEPTEMBRE 2026 à 17 H 30 - HOTEL DE VILLE – SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL

M. Michel LISSMANN (Adjoint au Maire en charge des Travaux – Urbanisme – Foncier – Circulation et Sécurité)

Et Mme Brigitte VUILLEMIN (Adjointe au Maire en charge de l'Environnement) accueillent les membres présents.

Sont également présents :

- M. Philippe IGEL (Adjoint au Maire en charge des Sports – Actions caritatives et Anciens combattants)
- Mme Odile JACOB-VARLET (Adjointe au Maire en charge des Affaires sociales – Logement – Séniors – Emploi et Petite enfance)
- Mme Fiona KLEIN (Responsable des espaces Verts)

Divers points sont abordés :

DOLEANCES :

- Un riverain interroge sur un problème de ruissellement des eaux pluviales sur la partie haute du Domaine de Largentier depuis la création des Hameaux de la Roseraie. M. LISSMANN l'informe que ce dossier est toujours à l'étude auprès de l'Euro-métropole de Metz.
- Un riverain salue l'entretien effectué du ruisseau du Renaulrupt. M. LISSMANN en prend note et rappelle que cet espace naturel est une zone sensible soumise à des contraintes précises qui limitent certaines interventions.
- Au vu de la recrudescence de chats errants, notamment aux Hameaux du Bois, une riveraine souhaite savoir si une convention entre la commune et un organisme habilité pour la stérilisation des chats pourrait être envisagée. Il lui est précisé que des associations ont été sollicitées en ce

sens pour un conventionnement mais que les services de la mairie n'ont eu à ce jour aucun retour de leur part.

- Une riveraine signale la présence en quantité de feuilles sur les tombes du cimetière rue de Metz. Les services techniques de la commune en seront informés.
- Une riveraine interroge sur la possible mise en place de points d'apport volontaire pour les déchets alimentaires. M. LISSMANN l'informe des contraintes constatées sur d'autres communes (odeur, présence de nuisibles, coût de l'externalisation de leur gestion,...).
- Une riveraine sollicite l'installation de bancs à distance plus régulière sur les voies piétonnes entre la rue Eugène Jouin et la ZAC Belle Fontaine. B. VUILLEMIN en prend note.

CIRCULATION ET STATIONNEMENT:

- Un riverain dit rencontrer plus de problématiques de circulation sur la commune depuis la fin des travaux Mettis. M. LISSMANN consent que cela a modifié la façon de se déplacer sur la commune mais indique qu'il a été constaté un trafic globalement plus fluide.
- Des riverains interpellent sur le stationnement anarchique notamment dans les rues aux Hameaux du Bois qui engendre une problématique de sécurité, notamment dans certains virages. La police municipale en sera informée.
- Un riverain constate une recrudescence de stationnement anarchique rue Francque de la Morteau. Il sollicite la commune sur la possibilité de matérialiser les emplacements de stationnement autorisés. M. LISSMANN en prend note.
- Une riveraine sollicite l'installation de plus de panneaux sur les voies au croisement des pistes cyclables. M. LISSMANN lui rappelle le caractère réglementaire de ce type de signalisation. Il invite les usagers au respect du Code de la route ainsi qu'à plus de civisme.
- Un riverain signale avoir constaté à plusieurs reprises des véhicules en sens interdit rue de la Seille. M. LISSMANN lui indique que la police municipale en a été informée et qu'elle a déjà procédé à plusieurs verbalisations.
- Une riveraine remercie pour le rafraichissement de la signalétique jaune signalant le stationnement interdit rue de la Blanche Borne. Elle déplore toutefois le nombre croissant de véhicules engorgeant le stationnement à cet endroit.
- Un riverain interroge sur l'absence de passages piétons rue Jean Moulin au droit des bâtiments entre le 6 et le 9 place de Gaulle. M. LISSMANN lui indique la présence d'autres passages à des distances réglementaires dont les conditions de visibilité sont plus optimum.
- Une riveraine interpelle sur le nombre et la répartition des arceaux mis à disposition pour le stationnement des vélos sur la commune. Après avoir pris contact avec l'Euro-métropole de Metz, il lui a été indiqué que ces arceaux seront déployés sur certaines stations du Mettis C, dont deux parkings vélos sécurisés au terminus Marly « Jules Ferry » et au Pôle d'Echanges Multimodal

« Costes et Bellonte ». Une implantation d'arceaux est également à l'étude à proximité de la station « Paul Joly ». M. LISSMANN en prend note et salue ces mises en œuvre qui facilitent la mobilité et l'interconnexion entre les différents moyens de transport.

PLACE DE GAULLE:

- Un riverain indique que les abords des points d'apport volontaire sont régulièrement envahis de dépôts en tout genre. M. LISSMANN lui indique que grâce aux caméras, la police municipale verbalise régulièrement des contrevenants. Il précise également que certains encombrants y sont déposés avec l'accord de l'Euro-métropole de Metz, dans l'attente d'un enlèvement préalablement planifié avec leurs services. Il rappelle aussi que des contrôles sont effectués journalièrement par les services techniques de la commune.
- Espaces verts : Des riverains sollicitent la mairie quant à l'entretien de la place de Gaulle (ramassage des feuilles, tontes des espaces verts et élagage des arbres). B. VUILLEMIN indique qu'un entretien régulier est effectué, voir journalier pour le ramassage des déchets. M. LISSMANN précise également que certains espaces sont à la charge de Vivest (les garages par exemple) et que l'entretien des abords des immeubles répond aux mêmes règles que les abords des maisons individuelles (balayage, désherbage, ... d'1,50m aux droits des bâtiments).

A la suite d'un coup de vent, un érable fortement fragilisé a dû être coupé. F. KLEIN indique que ce choix difficile était nécessaire et que d'autres arbustes seront replantés en remplacement. Elle précise également qu'en vertu de la Charte de l'Arbre signée par la commune, une analyse régulière du patrimoine arboré est effectuée par une société spécialisée.

- Une riveraine rapporte des dégradations sur des véhicules et diverses incivilités aux abords de la place de Gaulle. M. LISSMANN lui indique recevoir journalièrement un compte-rendu des services de police et n'avoir constaté aucun signalement de ce type.
- Des riverains regrettent le manque de commerces sur la place. M. LISSMANN leur indique que les cellules appartiennent à des propriétaires privés, qui en disposent à leur gré. La commune n'étant propriétaire que du poste de police.

TRAVAUX :

- Un riverain salue les travaux réalisés sur les candélabres notamment rue Mariet Pré et avenue St Brice (peinture,...). Il souligne toutefois un manque de finition. Les fouilles aux pieds de ceux-ci n'ont pas été rebouchées correctement. Les services techniques de la commune en seront informés.
- Les actuels travaux rue de la Gare génèrent un accroissement de circulation dans les rues périphériques (rue de la Benelle, rue Mariet Pré,...). Un riverain demande une présence policière plus régulière. La police municipale en sera informée.

- Un riverain demande si des travaux de voirie seront prévus. M. LISSMANN lui indique que la rue de la Gare sera refaite une fois les travaux terminés et que d'autres travaux sont prévus sur le long terme, notamment après le transfert de l'école Henrion. Une requalification du quartier pourra avoir lieu. Il rappelle également que les gros entretiens de voirie sont soumis à la validation préalable de l'Euro-métropole de Metz suite aux propositions émises par la commune.

SECURITE :

- Un riverain interroge sur la possible diffusion du plan d'installation des caméras sur la commune avec leurs caractéristiques. M. LISSMANN indique que cela n'est ni pertinent ni envisagé. Il précise que le plan triennal d'installation des caméras sur la commune est toujours en cours. Actuellement, les travaux préparatoires ont été réalisés et qu'il y a déjà une cinquantaine de caméras opérationnelles sur les 100 prévues, dont une mobile. A terme, un chainage complet de la commune sera effectué et toutes ces caméras seront reliées au Centre de Supervision Urbain. Il précise également que la commune ne peut installer de caméra que sur les équipements publics qui lui appartiennent (pour exemple : la caméra proche de la déchèterie dépend de la compétence de l'Euro-métropole de Metz). Il souligne également que les caméras situées à proximité des points d'apport volontaire de la place de Gaulle ont déjà permis à la police municipale de verbaliser plusieurs contrevenants.
- Un riverain alerte sur la dangerosité du croisement entre la voie cyclable et le Domaine de Largantier. Il suggère la mise en place de chicanes comme celles installées au niveau de la sortie Marly sur la M113a. M. LISSMANN en prend note et lui indique que ce dossier a été étudié par l'Euro-métropole de Metz et a fait l'objet d'une fin de non-recevoir. Il rappelle qu'il est du devoir de tous les usagers de la route (véhicules à moteur, piétons ou cyclistes) de respecter le Code de la route pour un partage des chaussées en sécurité et en bonne intelligence.
- Un riverain indique observer rue Francque de la Morteau des divagations suspectes. M. LISSMANN lui indique que suite à de précédents signalements, la police municipale y effectue des passages plus réguliers.
- Un riverain indique avoir constaté cet été la recrudescence de rodéos urbains aux abords de la ZAC Belle Fontaine. M. LISSMANN reconnaît cette problématique complexe et l'informe que les services de police ont été largement mobilisés sur ce point.

ENVIRONNEMENT :

- Un riverain indique qu'une tonte des abords de la route à la sortie de Marly en direction de la déchèterie a eu lieu dernièrement et remarque un nombre important de déchets variés. Il sollicite un nettoyage post-tonte. M. LISSMANN en prend note et fera la demande aux services de l'Euro-métropole de Metz, dont c'est la compétence. A contrario, il est rappelé que les tontes faites sur le ban communal de Marly sont réalisées par les services techniques de la commune.

- Un riverain signale un arbre mort et des branches tombées sur le trottoir et non ramassées rue Mariet Pré. F. KLEIN en prend note et l'informe qu'un abattage est programmé, les prunus étant en fin de vie et fortement endommagés. Elle indique qu'un remplacement de ces arbres est également prévu.
- Il est précisé que toute situation identifiée problématique (ex : arbre sur le domaine communal nécessitant un élagage, candélabre endommagé, dépôts sauvages,...) peut être signalée en mairie par mail : info@marly57.fr ou via le portail CONNECT.METZ.
- Une riveraine s'inquiète de la prolifération de roseaux dans le lit de la Seille qui pourraient retenir le limon et rétrécir le lit de la rivière en cas de fortes pluies. F. KLEIN lui indique que la nature s'autorégulant, les végétaux sur cette zone ne devraient pas créer de barrage qui entraverait l'écoulement du cours d'eau.
- Un riverain souhaiterait des aménagements en bords de Seille pour permettre plus de convivialité. M. LISSMANN lui rappelle que des aménagements ont déjà été créés, en concertation avec le Syndicat de la Seille, dans le respect des engagements écologiques de la commune.

M. LISSMANN lève la séance à 19H30.